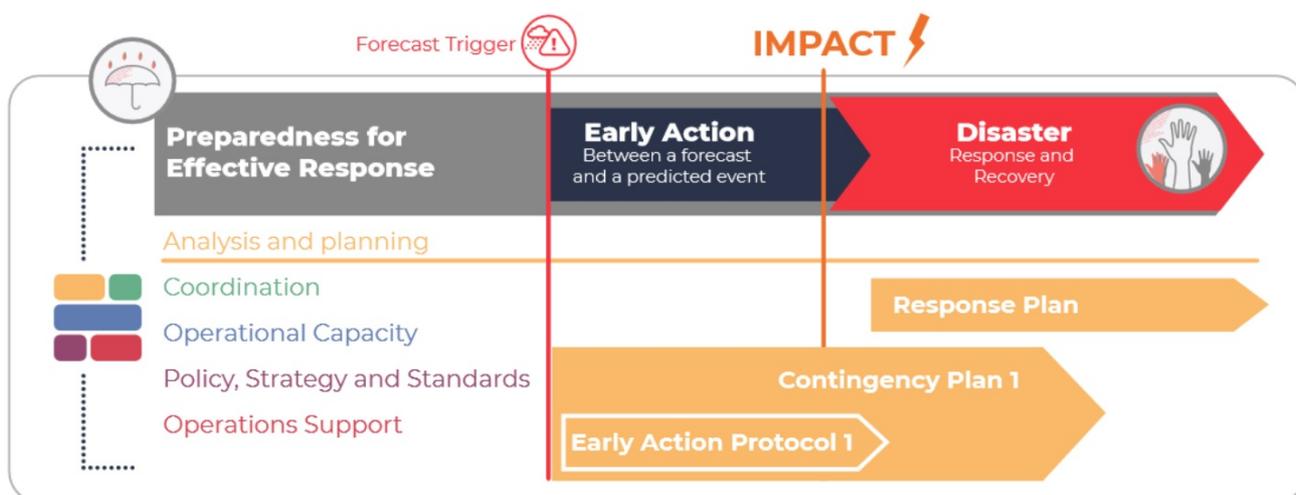


Étape 3 : évaluer les capacités, stratégies et plans qui existent déjà

Le FBP s'appuie sur toute l'expérience accumulée par la SN dans la réduction des risques de catastrophe, les systèmes d'alerte précoce et les interventions. Il faut connaître la valeur ajoutée du FBP pour les stratégies en matière de préparation, de contingence et d'intervention en vue d'une implémentation durable du FBP. Une première évaluation des capacités disponibles a déjà été effectuée dans l'étude de faisabilité (voir [chapitre 1. Volonté de s'engager dans le FBP et Évaluation de la faisabilité](#)). Une fois que votre projet de FBP ou votre engagement débute, vous devez procéder à des évaluations pour identifier les domaines à renforcer.

La capacité de réagir efficacement en cas de catastrophe dépend des capacités requises pour l'activation du PAP. Des évaluations de la capacité de la Société nationale, par exemple dans la préparation à une intervention efficace (PIE), peuvent vous aider à mieux connaître les besoins en matière de développement organisationnel et à identifier les domaines qui doivent être renforcés pour préparer le FBP ; l'utilisation de ces cadres peut aussi vous aider à repérer les améliorations que le FBP peut apporter à la capacité générale de votre Société nationale.



Les évaluations de la préparation à une intervention efficace constituent un mécanisme viable pour connaître, développer et implémenter une continuité des opérations et services au sein de la SN, en tissant des liens entre la préparation, l'action précoce et l'intervention. Cliquez [ici](#) pour un aperçu des nombreux liens entre [les éléments PIE et le FBP](#).

Vous pouvez vous servir du cadre PIE pour analyser la capacité de la SN et dresser une première liste des besoins prioritaires dans le développement des capacités, en articulant cette analyse sur la capacité de la SN en matière d'action précoce. La PIE propose cette autoévaluation dans cinq domaines :

1. Politique, stratégies et normes
2. Analyse et planification
3. Capacité opérationnelle

- 4. Coordination
- 5. Soutien aux opérations

Liste de contrôle pour la préparation et l'intervention

1. Politique, stratégies et normes

Réglementations, plaidoyer et dissémination du droit relatif à la GRC

- Le FBP doit être intégré dans la stratégie et les politiques de GRC de la Société nationale.
 - Quelles politiques, stratégies et normes de la SN sont susceptibles de soutenir les actions précoces dans le cadre du FBP ?

Qualité et redevabilité

- Les mécanismes de FBP garantissent que les populations qui vivent dans les zones les plus exposées aux risques sont impliquées dans la définition des actions précoces, celles-ci sont donc pertinentes et répondent à leurs besoins et priorités. Ce travail au niveau de la communauté ne s'effectue pas partout, mais plutôt dans un échantillon de communautés.
 - Comment votre SN va-t-elle garantir le choix de communautés représentatives ?
Quel est votre processus/plan pour la collecte des données ?

2. Analyse et planification

Analyse des aléas, du contexte et des risques, surveillance et alerte précoce

- Une analyse complète des risques est indispensable pour définir les déclencheurs du FBP mais aussi pour prioriser une action basée sur les prévisions. Un mécanisme de FBP se focalise sur la réduction des risques de catastrophe, il est donc primordial d'identifier avec précision les risques prioritaires que la Société nationale est capable de gérer sur la base des connaissances concernant les catastrophes passées, l'exposition, la vulnérabilité et les tendances climatiques futures.
 - Quelles données sont disponibles ? Quelles données doivent encore être collectées pour les analyses de risques ? Qui va diriger le processus ? Y a-t-il une équipe GI/données qui peut apporter une aide à l'équipe chargée du FBP pour assurer le suivi du déclencheur ?

Élaboration de scénarios

- Les protocoles d'action précoce déterminent leur carte et leur stratégie d'intervention sur la

base d'un aléa et d'un scénario spécifiques. Celui-ci s'appuie sur des éléments probants historiques, des données relatives au risque, une analyse de la vulnérabilité et de l'exposition et des prévisions. Ce scénario (ainsi que les informations qui ont permis de le concevoir) doit faire partie des intrants utilisés dans la préparation des plans de contingence.

- Y a-t-il des plans de préparation et de contingence concernant l'aléa sélectionné pour le FBP ?

Gestion des risques

- Pour définir des PAP, la Société nationale identifie, évalue et atténue systématiquement tout risque opérationnel potentiel dans la mise en œuvre d'actions précoces. Par exemple, pour réduire le risque encouru par les volontaires, elle les fait évacuer des zones d'impact avant l'événement.
 - Quels sont les risques opérationnels lors de l'activation du FBP et comment vont-ils être gérés ? (Il est possible de répondre à cette question uniquement après que des actions précoces ont été sélectionnées.)

Plans et budgets de préparation

- Le FBP aide la Société nationale à identifier les lacunes dans sa préparation sur la base d'une analyse des risques et de sa stratégie d'intervention en cas d'action précoce.
 - Sur la base de cette analyse, quelles autres actions correctives doivent être mises en place pour parvenir au degré de préparation souhaité ?

POS

- Le FBP définit dans ses PAP plusieurs rôles et protocoles (Communication, PTM, implémentation du FBP, etc.) pour l'ensemble du personnel.
 - Quels sont les liens entre le personnel et les activités de FBP et les POS de la Société nationale à l'étape de l'alerte précoce et de l'action précoce ? Le FBP prévoit également un « mécanisme d'arrêt » qui permet de réduire ou de stopper l'intervention au cas où la prévision évoluerait, comment va-t-il être intégré aux POS ?

Planification de l'intervention et du relèvement

- Des actions précoces sont-elles implémentées dans des communautés comme spécifié dans les PAP développés par le mécanisme de FBP en complément des activités définies dans la planification de l'intervention et du relèvement ?

3. Capacité opérationnelle

Domaines d'intervention spécifiques de la SN

- Le mécanisme de FBP est connecté par le biais de la préparation de la communauté et de la RRC, en plus de l'implémentation d'actions précoces qui font partie des domaines d'intervention de la Société nationale (EAH, santé, abris, moyens de subsistance).
 - Quels secteurs d'intervention sont pertinents pour le développement du PAP et comment seront-ils intégrés ?

Mécanismes d'action précoce

- La SN teste et utilise des nouvelles technologies qui conviennent au contexte et aux publics pour envoyer des messages d'alerte en lien avec une action précoce (texte, Twitter, e-mail, SMS).
 - La SN dispose-t-elle de procédures et d'un personnel disponible en permanence pour envoyer les alertes et entamer une action précoce à tous les niveaux de la SN : direction, branches, unités techniques ? Les branches ont-elles accès à des réseaux locaux en bon état de fonctionnement pour informer les communautés des menaces potentielles et activer une action précoce (dans le respect des mandats des pouvoirs publics) ?

Intervention basée sur les transferts monétaires

- Les ITM sont un outil courant pour la mise en œuvre d'une action précoce.
 - Des actions précoces sous cette forme peuvent-elles être envisagées pour préparer la Société nationale au déploiement des mêmes modalités dans ses programmes d'intervention et de relèvement ?

Évaluation des besoins d'urgence

- Les données relatives aux risques recueillies lors de la conception d'une carte d'intervention du FBP fournissent des informations pour les évaluations des besoins d'urgence. Elles peuvent servir à définir une situation de départ au sein des communautés avant une catastrophe.
 - Une partie des activités initiales de collecte de données à la phase de l'action précoce peut-elle contribuer à l'évaluation des besoins d'urgence ?

Assistance aux bénéficiaires

- Le mécanisme de FBP définit des critères et processus basés sur des éléments probants pour sélectionner la population à risque et cibler les plus vulnérables.
 - Le FBP peut-il être mis en lien avec des systèmes existants, par exemple les registres de protection sociale ?

Gestion de l'information

- Le FBP accorde une grande importance à la gestion des informations, car il s'appuie sur différents types de données pour concevoir ses interventions (prévisions disponibles, seuil, impact historique, analyses de risques, vulnérabilités, capacités).

- Comment le FBP peut-il contribuer à la capacité de la Société nationale à recueillir, traiter, visualiser et partager les informations au-delà de l'action précoce ?

Test et apprentissage

- Le FBP exige de tester les actions précoces et d'en tirer des enseignements dans le cadre du développement du PAP. Les résultats des simulations/de l'activation du PAP sont pris en compte dans la révision du PAP afin de l'actualiser et d'y intégrer les enseignements à tirer.
 - Comment l'expertise et l'expérience de la SN seront-elles mises à profit pour concevoir des simulations « de table » ou faire des exercices réguliers dans le but de tester le scénario du FBP et une stratégie d'intervention basée sur une action précoce ?
 - Comment les enseignements tirés des simulations, des activations et de l'impact postactivation du PAP vont-ils contribuer à l'apprentissage institutionnel de la SN ? Quels sont les mécanismes en place qui le garantissent ?

4. Coordination

Coordination avec les autorités

- Les initiatives de FBP identifient ou créent des espaces de coordination afin de collaborer avec les autorités locales et nationales mais aussi avec les agences scientifiques gouvernementales (services météorologiques, etc.). Cette démarche contribue à garantir que la Société nationale est formellement reconnue par le gouvernement et que les domaines dans lesquels elle peut remplir son rôle auxiliaire dans le cadre d'une action précoce et d'une intervention sont clairement identifiés.
 - Comment la Société nationale se coordonne-t-elle actuellement avec les autorités ? Quels modes de coordination sont adaptés au FBP, et avec qui ? (voir chapitre Plaidoyer)

Coordination avec des agences externes et des ONG

- Cette démarche consolide le rôle de la Croix-Rouge au sein du système national de coordination humanitaire.
 - Dans le cadre des initiatives, quels accords doivent être signés/quels partenariats doivent être formalisés ? Y a-t-il des possibilités de joindre les efforts pour définir un déclencheur, préparer des interventions et implémenter des actions précoces au niveau national ?

5. Soutien aux opérations

Gestion de la sécurité et de la sûreté

- Le mécanisme de FBP établit des plans de sécurité pour les performances de l'action précoce au sein d'un cadre d'accès plus sûr.
 - Les personnes impliquées dans l'implémentation/activation du PAP sont-elles informées de la marche à suivre pour signaler des problèmes de sécurité et des risques pour le personnel et les volontaires ?

Surveillance, évaluation, signalement et apprentissage tirés des opérations

- Le chapitre du PAP sur le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage (SERA) est-il conforme aux processus SERA de la Société nationale et les renforce-t-il ?

Volets financier et administratif

- Les demandes d'ordre financier dans le cadre du FBP doivent être traitées rapidement pour pouvoir mener des actions précoces dans les délais. Partant, le FBP aide la SN à s'assurer qu'elle dispose d'un personnel formé aux procédures d'urgence pour les volets financier et administratif.
 - Les PAP comportent-ils un chapitre sur l'activation de ces procédures d'urgence dans le cadre d'une action précoce (notamment la procédure relative au Mécanisme du DREF pour l'ABP) ?

Logistique

- Le mécanisme de FBP est connecté à la chaîne logistique (approvisionnement, transport, stockage, distribution).
 - Le FBP peut-il être rattaché à des initiatives qui exigent le prépositionnement de matériel pour implémenter une action précoce ? Que faut-il mettre en place pour que le FBP contribue à garantir que la SN dispose d'un espace sûr et approprié qui lui est réservé, avec un accès 24/7, pour réceptionner, stocker et distribuer les fournitures requises pour l'action précoce ?

Nous recommandons de s'appuyer sur un outil que la Société nationale utilise déjà. Rendez-vous [ici](#) pour une liste des nombreux outils d'évaluation (OCAC, BOCA, SAF, CHS) que propose le Mouvement.

Il faut intégrer le plan pour l'implémentation du FBP au plan ou à la stratégie pour le développement organisationnel de la Société nationale (le cas échéant).